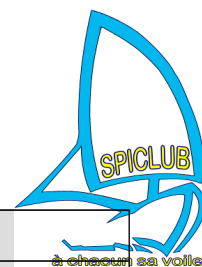


# SPICLUB LA ROCHELLE

## Fiche d'Inscription

Centre Nautique de l'Anse de Port Neuf  
Avenue Léon Douzille – 17000 - La Rochelle



<b>ADHERENT (cocher le tarif : A, C, D, E)</b>		Second adhérent <b>(tarif B uniquement)</b>	
Nom <input type="text"/> A	Nom <input type="text"/> B		
Prénom <input type="text"/>	Prénom <input type="text"/>		
Date de naissance <input type="text"/>	Date de naissance <input type="text"/>		
Tel portable <input type="text"/>	Tel portable <input type="text"/>		
Courriel <input type="text"/>	Courriel <input type="text"/>		
Profession <input type="text"/>	Profession <input type="text"/>		
Adresse <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Ville <input type="text"/>		
Tel domicile <input type="text"/>	Tel bureau <input type="text"/>		

Je souhaite naviguer sur (cocher):			
<b>Dériveur:</b>	<i>débutant</i>	<i>perfectionnement</i>	<i>confirmé</i>
<b>Habitable:</b>	<i>débutant</i>	<i>perfectionnement</i>	<i>confirmé</i>

Adhésion 2018 - 2019 <i>Cotisation Annuelle</i>	<i>Adhésion club</i>	<i>Activité voile</i>	<b>TOTAL A REGLER</b>
<b>Tarif A</b> : tarif de base	60 € / an	200 € / an	<b>260 €</b>
<b>Tarif B</b> : famille et demandeur d'emploi	60 € / an	70 € / an	<b>130 €</b>
<b>Tarif C</b> : chef de bord	60 € / an	60 € / an	<b>120 €</b>
<b>Tarif D</b> : propriétaire	60 € / an	---	<b>60 €</b>

<b>Tarif E : découverte</b> <i>(voir au dos)</i>	<i>Adhésion club</i>	<i>Activité voile</i>	<i>nombre de jours :</i>	<i>Total (10€ + 20€ x jours =)</i>
<i>Cotisation à l'activité</i>	<b>10 €</b>	<b>+ 20 € / jour</b>		<b>€</b>

Cochez la case pour donner procuration au bureau si vous ne pouvez pas assister aux assemblées générales :

**J'accepte le règlement intérieur du SPI-CLUB qui m'a été communiqué et m'engage à le respecter.**

Je m'engage à avoir une assurance personnelle à jour me couvrant notamment pour les dommages corporels causés et subis lors de la participation aux activités du club et pour la pratique de la voile loisir.

Je certifie sur l'honneur ne pas souffrir de contre indication à la pratique de la voile et savoir nager 50m habillé.

Fait à La Rochelle,	Signature de l'adhérent
le	A B

<http://www.spiclub.fr>

Réservé Spi Club	Débutant	Licencié-18	Licencié+18	H	F	A	B	C	D	E
------------------	----------	-------------	-------------	---	---	---	---	---	---	---

## Catégories de Tarifs (Extraits)

### A. Adhérent Actif

Donne droit illimité aux navigations (voile légère ou habitable) dans l'année,  
**Donne droit à une place sur la cale**, sous réserve de disponibilité dans la zone réservée au Spiclub.

### B. Adhérent Famille

**Second membre d'une famille** ou demandeur d'emploi,  
Donne droit illimité aux navigations (voile légère ou habitable) dans l'année.

### C. Adhérent Chef de Bord

Ancien Adhérent aux tarifs A ou B,  
**Chef de Bord habilité par le Spiclub**, ayant encadré au moins cinq navigations sur un habitable du Spiclub dans l'année précédente.

### D. Adhérent Propriétaire Chef de Bord

Ancien Adhérent aux tarifs A ou B, propriétaire d'un croiseur habitable,  
Donne droit à cinq demi-journées de navigation (voile légère ou habitable du club) dans l'année.  
Non prioritaire sur les autres Adhérents.

### E. Adhérent Découverte

**Réservé aux non Adhérents, la première année.** Tarif d'activité à la journée + adhésion découverte.  
Trois journées par an. Non prioritaire sur les autres Adhérents.

---

## Extraits du Règlement Intérieur 2015

La signature de la fiche d'inscription marque l'acceptation du règlement intérieur.

Le club ne pourra être tenu responsable en cas de non-respect du règlement intérieur. Le non-respect de ce règlement peut entraîner une radiation.

Tout adhérent doit être assuré. L'inscription définitive ne pourra prendre effet que dans le respect de cette clause.

Tout participant est responsable de la navigation et prend la décision de naviguer, notamment en fonction de la météo consultée avant chaque départ et en fonction du bateau sur lequel il choisit de naviguer.

Les bateaux ne peuvent être empruntés que par un adhérent (ci-après « l'Utilisateur »).

L'Utilisateur assume intégralement la responsabilité du bateau et de l'équipage, l'organisation de la navigation et la mise en place des mesures de sécurité jusqu'au retour du bateau, du matériel et de l'équipage à l'emplacement de départ.

Chaque participant est responsable de sa propre sécurité, du respect des règlements et s'oblige à suivre les instructions de l'organisateur de la navigation.

Chacun est responsable des locaux ou espaces et du matériel de navigation qu'il aura utilisé. Après chaque sortie, il est demandé de rincer et de ranger à sa place initiale le matériel utilisé,

Le Spi Club n'est pas responsable des vols ou des dégradations pouvant intervenir dans son local.

L'annulation ou l'interruption d'activités, ainsi que l'exclusion ou la radiation d'un adhérent ne peuvent donner lieu à aucune indemnité, dommages et intérêts ou remboursement de la part du Spi Club.

---